



BULLETIN OFFICIEL

NUMERO 12

DU 21 Octobre 2022

COMITE DE DIRECTION

Les décisions prises par le Comité de Direction peuvent être frappées d'appel en dernière instance auprès de la Commission Générale d'Appel de la Ligue de la Méditerranée, dans le délai de sept jours à compter du lendemain de la parution sur le Bulletin Officiel.

L'appel est adressé à la Commission d'Appel par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique obligatoirement avec en tête du club, ou par e-mail émanant de l'adresse officielle délivrée par la Ligue de la Méditerranée. A la demande de la Commission compétente, l'appelant devra être en mesure de produire un accusé de réception de cet envoi.

Le non-respect de ces formalités entraîne l'irrecevabilité de l'appel.

Tout appel entraîne la constitution de frais de dossier d'un montant de 47,00€ et qui est débité du compte du club appelant.

La Commission compétente saisie de l'appel statue sur sa recevabilité, puis sur la régularité de la procédure antérieure, puis sur le fond.

Réunion du Lundi 25 Octobre 2022

Présents : MM. SERRE - BERTHELOT - BENOIT - MANIERE - GUIGUE –
MAKHECHOUCHE - GHZAL- ABOU KHALIL – AJJANI - MMES MACARIO –
GARCIA - NICOLAS

Excusés : MM. RIPPERT – BOUVERAT – BAROUDI - ALLIO MME RAOUX

Invité : M. SMITH (Président Commission des Arbitres)

- Intervention M. SMITH

Depuis le début de la saison, une restructuration des arbitres a été réalisé et également chez les jeunes arbitres.

Il a été mis en place des stages jeunes, seniors, tuteurs et observateurs.

16 nouveaux candidats à l'arbitrage en ce début de saison.

Objectifs de la commission :

- Accompagner au maximum les jeunes arbitres
- Augmenter le nombre d'arbitre afin de pouvoir couvrir plus de matchs.
- Le packs arbitre pour tous les arbitres.

- RAPPEL IMPORTANT

Nous rappelons aux clubs que lors de vos non-déplacements / forfaits le week-end, vous devez prévenir par SMS votre référent de secteur afin que le club adverse soit informé et évite de se déplacer pour rien. Et que votre référent puisse prévenir éventuellement le contrairement pour l'arbitre désigné ou les arbitres désignés sur la rencontre.

 secretariat@grandvaucluse.fff.fr

 Clos des Bastides - Chemin de Bel Air - 84140 Montfavet

 04.90.80.63.00

grandvaucluse.fff.fr

La boîte mail Directeur Administratif étant actuellement inaccessible, toute correspondance doit être adressée à l'adresse secretariat@grandvacluse.fff.fr

-REUNION DES PRESIDENTS DE CLUB

La réunion des présidents de club se tiendra le

Jeudi 27 Octobre 2022 à 19h00

Au Belambra Clubs

Le domaine de Mousquety

Chemin du Mousquety

84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

Ordre du jour :

- Bilan et Perspectives
- Questions diverses

Michel SERRE
Président

Elodie GARCIA
Secrétaire

